



Conférence Sexto : mieux comprendre pour mieux agir

La Fédération des établissements d'enseignement privés lance un projet pilote visant à contrer les sextos

Le 10 janvier 2019 – C'est aujourd'hui que se déroule à Drummondville la **Conférence Sexto : mieux comprendre pour mieux agir**. Le but de cette conférence, offerte aux directions générales et aux responsables de ce dossier dans les écoles privées, est d'offrir les outils nécessaires à l'adoption des meilleures pratiques ainsi qu'à la prévention et la gestion prompte et efficace des situations de sextage impliquant des mineurs. Cette conférence est organisée par la Fédération des établissements d'enseignement privés, en partenariat avec le Centre canadien de protection de l'enfance, le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) et le Service de police de Saint-Jérôme. La Fédération bénéficie d'une aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec pour ce projet.

« Bien que la production et l'échange de sextos se fasse rarement à l'école, le personnel des écoles a un rôle clé à jouer dans la prévention et la gestion de ces situations délicates, explique M. David Bowles, président de la Fédération et directeur général du Collège Charles-Lemoyne. C'est souvent le personnel de l'école qui remarque qu'un élève vit une situation difficile. De même, c'est souvent vers un membre du personnel de l'école que les jeunes se tournent pour obtenir de l'aide lorsqu'ils se trouvent dans une situation délicate. Aussi, il arrive parfois que les échanges de sexto se fassent entre des élèves d'une même école et nous avons alors le devoir d'intervenir rapidement pour protéger les éventuelles victimes. Nous sommes sur la ligne de front dans la lutte aux sextos et nous avons la responsabilité d'être prêts à intervenir efficacement pour limiter les dégâts. »

La conférence abordera notamment les thèmes suivants :

- Les responsabilités et les obligations légales de l'école
- Les meilleures pratiques pour intervenir auprès des élèves concernés et leurs parents
- La collaboration avec les policiers et les autorités judiciaires
- La prévention
- Le Programme Sexto
- Le plan de formation et le service d'accompagnement de la FEPP

« L'ère numérique offre des possibilités extraordinaires en éducation pour personnaliser l'enseignement, engager davantage les élèves dans leurs apprentissages et amener à la réussite des élèves qui ont des difficultés importantes. Il est toutefois important d'enseigner aux jeunes à utiliser le numérique avec discernement et de façon sécuritaire, » conclut M. Bowles.

À propos de la Fédération des établissements d'enseignement privés

La Fédération est un organisme à but non lucratif qui regroupe 191 établissements autonomes fréquentés par quelque 113 000 élèves répartis sur le territoire québécois. Les membres de la Fédération offrent des services aux élèves du préscolaire, primaire et secondaire dans les secteurs de la formation générale et professionnelle et de l'adaptation scolaire. La Fédération est un centre de services pour ces écoles. Elle offre un vaste choix de formations au personnel des écoles, des services-conseils et des services d'achats groupés.

Pour en savoir plus sur l'école privée québécoise, consultez la page [Les différents visages de l'enseignement privé](#)

Pour trouver une école, consultez le site : annuairefeep.com

Pour toute information et demande d'entrevue :

Geneviève Beauvais

Tél. 514 381-8891, poste 238 ou 514 216-5847

Courriel : beauvaisg@feep.qc.ca